

**Comité exécutif du Programme
du Haut Commissaire**

Distr. restreinte
15 février 2019
Français
Original : anglais et français

Comité permanent
74^e réunion

Programmes globaux (y compris le VIH/sida)

Résumé

Le présent document donne un aperçu des derniers développements dans les programmes du HCR concernant la santé publique, les abris et zones d'installation, la gestion de l'environnement et l'énergie ainsi que l'assistance en espèces, en vue de protéger les personnes relevant de la compétence de l'Organisation. Enfin, il fait une mise à jour sur les efforts du HCR visant à améliorer la gestion des données et de l'identité.

Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction.....	1-3	3
II. Assurer l'intégrité technique	4-12	3
III. Préparer la voie à la durabilité.....	13-20	5
IV. Améliorer la gestion des données et de l'identité.....	21-27	6

I. Introduction

1. Le HCR fonctionne dans un environnement de plus en plus complexe et imprévisible. Pour assurer la protection et trouver des solutions pour les personnes relevant de sa compétence, il doit s'adapter et rester souple, et travailler très étroitement avec les communautés affectées, les gouvernements et divers autres partenaires.
2. Le processus actuel de décentralisation et de régionalisation vise à rapprocher l'autorité et les ressources du HCR des lieux d'intervention afin de permettre une plus grande souplesse et de nouer des relations avec les parties prenantes conformément aux réformes plus générales aux Nations Unies.
3. L'objectif des programmes globaux du HCR est d'assurer l'intégrité technique de ses réponses opérationnelles et de veiller à ce que l'assistance et les services fournis soient globaux et assis sur les structures nationales existantes. Conformément au Pacte mondial sur les réfugiés, les programmes globaux du HCR sont renforcés par divers partenariats dans les domaines humanitaires, du développement et du secteur privé.

II. Assurer l'intégrité technique

4. Soutenir les opérations avec les approches techniques appropriées pour répondre aux crises à grande échelle est resté au centre des activités de la Division de l'appui et de la gestion des programmes en 2018. La capacité opérationnelle et de coordination pour les abris et l'assistance en espèces a été renforcée au Bangladesh, en Colombie, en Équateur, en Ouganda et au Venezuela (République bolivarienne du). La plus grande opération de vérification biométrique du HCR a été effectuée en Ouganda, les outils disponibles de l'Organisation ayant été utilisés dans son écosystème numérique d'enregistrement des populations et de gestion d'identité (PRIMES). Pendant sept mois, les cas de plus d'un million de réfugiés et d'autres personnes relevant de la compétence du HCR ont été vérifiés dans plus de 65 sites différents, pour produire des chiffres démographiques exacts afin de soutenir les activités de protection et d'assistance des gouvernements, du HCR et des partenaires. Cette opération a entraîné la réduction des chiffres démographiques de 25 % et a permis d'améliorer l'intégrité des processus d'enregistrement et de distribution.
5. Plus de 13 000 unités de logement pour les réfugiés ont été déployées dans 27 opérations différentes, notamment au Brésil, en Iraq, au Niger et en République-Unie de Tanzanie. Pour améliorer l'aménagement des zones d'installation, des principes d'orientation sur le plan directeur ont été mis au point et publiés. L'approche de plans directeurs pour la planification des zones d'installation offre un cadre de conception spatiale de ces zones et permet l'alignement sur les plans nationaux, infranationaux et locaux de développement. Elle facilite aussi les efforts visant à établir un lien entre les réponses humanitaires et les efforts de développement à long terme.
6. D'autres orientations sur les abris urbains et les zones d'installation, mises au point en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (UN-Habitat), seront mises à la disposition de toutes les opérations en 2019, pour traduire les priorités mises en lumière lors du Dialogue du Haut Commissaire de 2018 sur les défis de protection. Le HCR continuera de s'engager d'une manière stratégique avec le secteur privé, notamment à travers la collaboration avec *Better Shelter*, entreprise sociale. Grâce à ce partenariat, des unités de logement pour les réfugiés seront déployées dans les opérations connaissant d'importantes pénuries d'abris. Avec la Fondation *AutoDesk*, le logiciel technique de conception d'abris sera déployé dans des opérations sur le terrain, avec à l'appui des formations en ligne et face à face. Ces partenariats importants permettront de transformer les programmes techniques en solutions afin d'améliorer la protection.
7. Le HCR soutient les activités liées au VIH dans plus de 35 pays, et d'importants progrès ont été accomplis pour intégrer les réfugiés dans les programmes nationaux de lutte contre le VIH/sida et la tuberculose. Les données les plus récentes montrent que, sur 32 pays d'accueil de réfugiés étudiés, 93 % fournissaient aux réfugiés l'accès au traitement

antirétroviral dans les services nationaux, 88 % l'accès au dépistage du VIH/sida et 96 % favorisaient l'accès au diagnostic précoce chez l'enfant né d'une mère séropositive. À la suite d'une évaluation faite en 2018 sur les besoins de santé et de protection des réfugiés au Bangladesh, deux nouveaux centres d'accueil seront créés à Cox's Bazar et à Ukhyia pour fournir à environ 1 900 femmes et filles hautement vulnérables l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive. Au Rwanda, 180 jeunes pairs éducateurs ont été formés et soutenus dans cinq camps de réfugiés congolais en 2018, en vue de réduire la vulnérabilité au VIH chez les jeunes. Au Soudan du Sud, plus de 32 200 personnes ont été conseillées et testées du VIH, parmi lesquelles 421 ont reçu des médicaments antirétroviraux. Toutes les personnes dont les cas ont été nouvellement diagnostiqués se sont fait dépister la tuberculose et celles souffrant de malnutrition ont reçu des compléments alimentaires.

8. En 2018, le HCR a fourni un appui technique et un appui sur le terrain aux opérations à Djibouti, au Kenya, au Rwanda et au Soudan ainsi que dans d'autres pays, pour contribuer à l'inclusion des réfugiés dans les systèmes nationaux d'assurance-maladie. Afin d'améliorer la résilience et de faciliter l'accès équitable aux soins de santé, le HCR a mis en application en 2018 un nouveau système intégré d'informations sur la santé des réfugiés (iRHIS) et a commencé à collecter et à analyser les données actuelles sur les services de santé dans les zones d'installation de réfugiés. Pour mettre au point le système iRHIS, il a fallu la collaboration d'environ 350 partenaires. Ce système sera bientôt pleinement opérationnel dans 16 pays, reflétant les données de 135 sites, d'environ 500 formations sanitaires et de 3 000 médecins, couvrant environ 5 millions de réfugiés.

9. Le HCR travaille en étroite collaboration avec les gouvernements pour plaider en faveur de l'accès des réfugiés aux services de santé publique, notamment de santé génésique, aux services de lutte contre le VIH/sida, ainsi qu'en faveur de la satisfaction de leurs besoins dans les domaines de l'alimentation, de la nutrition, de l'eau, l'assainissement et de l'hygiène. Il étend ces partenariats, par exemple en collaborant avec l'Organisation internationale du travail (OIT) pour accélérer l'inclusion des réfugiés, y compris ceux vivant hors des camps, dans les systèmes nationaux de santé et les mécanismes de financement pour la santé. Conformément à l'objectif 3 de développement durable, qui vise à assurer une vie en bonne santé pour tous, le HCR explorera les moyens de collaborer avec les gouvernements pour mettre au point des plans d'intégration pluriannuelle aidant les réfugiés d'une manière durable.

10. En 2018, le HCR a achevé l'étude, la conception et la mise en œuvre d'un nouvel outil d'évaluation de la qualité des centres de santé, connu sous l'appellation « *Balanced score card* » (BSC). La nouvelle version de cet outil exploite la technologie à jour pour rendre les résultats d'évaluation immédiatement disponibles aux opérations. Les décisions sont, par la suite, prises en temps voulu et les ressources peuvent être envoyées où elles sont le plus nécessaires. En 2018, des évaluations ont été faites en Éthiopie, au Kenya, au Rwanda et en Ouganda sur un total de 20 sites. L'outil permettait une approche objective et standardisée d'évaluation et fournissait des informations descriptives pour compléter les statistiques collectées dans le système iRHIS. Ainsi, la qualité des services de santé devrait s'en trouver améliorée, et la morbidité et la mortalité réduites.

11. La réduction de l'assistance alimentaire et la limitation des possibilités de moyens d'existence continuent à remettre en cause la capacité des réfugiés à devenir autonomes. Dans l'Est du Tchad, par exemple, la situation s'est considérablement détériorée au cours des trois dernières années, plusieurs zones d'installation ayant signalé des taux de malnutrition aiguë globale supérieurs à 15 %, ce qui est considéré comme un niveau d'urgence. En 2019, le HCR et le Programme alimentaire mondial (PAM) se sont engagés à effectuer des missions techniques et stratégiques pour améliorer les réponses conjointes à l'insécurité alimentaire dans ces endroits.

12. Pour satisfaire aux normes, les programmes globaux du HCR visent également à répondre d'une manière plus efficace. Par exemple, le HCR a déployé en Ouganda un système innovant de suivi de l'eau grâce à des capteurs mobiles, permettant la collecte de données actualisées sur le niveau d'eau et les taux de distribution à tous les points d'eau.

III. Préparer la voie à la durabilité

13. Comme élément central de ses programmes, le HCR s'efforce de réduire son empreinte écologique, de minimiser la dégradation de l'environnement et d'améliorer l'accès à une énergie propre pour les réfugiés et les communautés d'accueil.

14. À cet effet, le HCR contrôle sa production de déchets, son utilisation de l'eau, ses besoins énergétiques et ses émissions de gaz à effet de serre. Avec l'appui de ses partenaires comme *Swedish Civil Contingencies Agency* (MSB) et le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), il mettra en place en 2019 son premier système de gestion globale de l'environnement en Jordanie. Il collabore sur la fourniture des énergies propres et la gestion des déchets solides à travers le monde avec l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ) et Ingénieurs sans frontières (EWB) en Norvège. Le HCR travaille aussi avec la Fondation IKEA et *Practical Action* en Jordanie et au Rwanda pour mettre à la disposition des réfugiés des sources d'énergie propre et durable et couvrir les besoins communautaires et institutionnels. Au Burundi et au Soudan, il travaille avec le PAM, le PNUE et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) en vue de mettre en œuvre le premier « projet d'adaptation aux changements climatiques » qui sera élargi à la République-Unie de Tanzanie. Ces projets permettront de réparer les dégâts causés aux terres et aux forêts, et d'améliorer l'efficacité énergétique. Au Soudan, le HCR travaille avec *Land Life Company et Innovation Norway* pour intensifier l'utilisation de nouvelles technologies de restauration forestière dans les zones abritant les réfugiés.

15. Le HCR continue d'accroître l'assistance en espèces aux personnes vulnérables relevant de sa compétence. Entre 2016 et 2018, il a déboursé à ce titre 1,7 milliard de dollars E.-U. à plus de 16 millions de personnes dans plus de 100 pays. L'assistance en espèces fait partie intégrante des stratégies de protection et de solution du HCR dans les opérations-pays, et l'Organisation vise à accorder 20 à 25 % de son assistance par des transferts monétaires.

16. En 2019, le HCR continuera de mobiliser ses partenaires pour fournir l'assistance en espèces de la manière la plus efficace, comme indiqué dans l'engagement pris en décembre 2018 par [le HCR, le PAM, l'UNICEF et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires \(OCHA\) à fournir cette forme d'assistance par un système commun.](#)

17. L'approche standard du HCR consiste à mettre en place des services de transferts monétaires gérés par des prestataires privés et disponibles à tous les partenaires dans les mêmes conditions. Parmi les exemples, il y a la Facilité commune de caisse (CCF) en [Jordanie](#), le système interorganisations unifié du Liban pour les cartes électroniques (LOUISE) au Liban et *Greece Cash Alliance* en Grèce. Le HCR travaille avec le PAM au Cameroun, en République démocratique du Congo, en Iraq et en Ouganda, ainsi que dans d'autres pays, pour atténuer les risques d'abus de pouvoir des prestataires du secteur privé.

18. Il résulte de la surveillance faite dans les opérations que, l'assistance en espèces, associée à d'autres formes d'assistance et de services, permet d'éviter que les populations déplacées n'aient recours à des stratégies néfastes de survie comme la privation de l'école aux enfants, le travail des enfants et la mendicité. Le HCR continuera d'effectuer la surveillance après la distribution dans ses opérations importantes, notamment dans les pays affectés par les situations en Syrie et au Venezuela (République bolivarienne du).

19. Le HCR a facilité l'accès aux banques formelles et aux comptes mobiles au Cameroun, en Iraq, en République démocratique du Congo, en Éthiopie, en Jordanie, au Kenya, au Niger, au Rwanda, en Ouganda et en Zambie, entre autres. Avec un accès à leur propre compte, les réfugiés pourraient être encouragés à épargner et à demander des prêts, ce qui est une étape vers leur inclusion financière dans les pays d'accueil. L'utilisation de mécanismes formels de paiement au nom des réfugiés facilite également leur accès aux envois de fonds.

20. Conformément au Pacte mondial sur les réfugiés, 22 opérations ont mis au point à ce jour des stratégies pluriannuelles et multipartites pour mieux aligner les plans du HCR sur ceux des gouvernements, du système des Nations Unies et d'autres partenaires. La revue en cours

du système de gestion axée sur les résultats du HCR tient compte de la nécessité pour les opérations sur le terrain de mettre au point, d'appliquer et de suivre des stratégies de protection et de solution. En outre, le système simplifié combinera les principaux indicateurs obligatoires - basés sur les cadres approuvés au plan mondial, comme le Pacte mondial sur les réfugiés, les objectifs de développement durable et les normes du secteur - avec les indicateurs définis au plan local, donnant de ce fait aux opérations la souplesse nécessaire pour mettre au point et gérer leurs stratégies et plans en fonction du contexte local.

IV. Améliorer la gestion des données et de l'identité

21. Le HCR s'efforce de veiller à ce que des données fiables soient disponibles aux partenaires et aux donateurs afin de leur permettre de prendre des décisions axées sur des preuves. Les opérations sur le terrain doivent aussi être soutenues avec des systèmes fonctionnels permettant la collecte et l'analyse des données. L'enregistrement est certes un outil important de protection pour les réfugiés, mais il existe d'autres moyens de collecter les données comme les enquêtes et les estimations techniques. Il est nécessaire d'améliorer les capacités dans ce domaine, en particulier au plan national et régional.

22. Le HCR cherche à veiller à ce que chaque réfugié ait une identité numérique unique devant le responsabiliser et faciliter son inclusion. En l'état actuel, plus de 7 millions de réfugiés sont enregistrés dans l'écosystème numérique d'enregistrement des populations et de gestion de l'identité. Étant donné que l'enregistrement demeure la pierre angulaire de la capacité du HCR à protéger les personnes relevant de sa compétence, des efforts sont constamment fournis pour mettre au point des outils appropriés permettant aux acteurs dans les lieux les plus reculés de procéder aux enregistrements et d'intervenir plus efficacement. Une version hors ligne du logiciel PRIMES du HCR a facilité l'enregistrement dans des milieux complexes non connectés. Elle est actuellement fonctionnelle dans 17 opérations-pays, notamment au Brésil, au Kenya et en Ouganda.

23. En 2019, PRIMES sera déployé dans environ 20 pays, et des données anonymes seront disponibles au Centre commun de données du HCR et de la Banque mondiale en vue de l'inclusion des besoins des personnes prises en charge dans l'élaboration des plans de développement. Un appui spécifique sera fourni aux opérations en Éthiopie, au Soudan et en République-Unie de Tanzanie pour renforcer les processus d'enregistrement, accroître la couverture biométrique et suivre le processus d'octroi de l'assistance par l'outil global de distribution.

24. Le Centre commun de données permet au HCR de bénéficier des connaissances techniques substantielles de la Banque mondiale, en particulier des conditions socio-économiques des personnes relevant de sa compétence. L'additif pour le partage des données entre le HCR et le PAM, signé en septembre 2018, constitue un autre exemple positif de partage des données. Le HCR cherche à renforcer des liens de coopération similaires avec d'autres partenaires, notamment dans les domaines humanitaires et de développement, afin de mieux aligner les données.

25. Les portails de données opérationnelles du HCR reçoivent plus de 40 000 visites individuelles par mois, couvrant 23 situations dans 99 pays. Ils comprennent un portail cogéré avec l'Organisation internationale pour les migrations sur la réponse régionale à la crise au Venezuela (République bolivarienne du). En plus de l'additif entre le HCR et le PAM qui énonce les principes de protection des données lors du partage des données personnelles, un cadre de partage des données en pratique a été mis au point pour orienter sur la manière d'évaluer les avantages et les risques dans un scénario donné.

26. Outil de collaboration interinstitutions permettant la collecte de données mobiles, avec plus de 4 600 utilisateurs dans 59 pays, *KoboToolbox* améliore la précision et le temps de réponse entre la collecte et l'analyse des données. En 2018, plus de 580 personnes au HCR et à l'extérieur de l'Organisation ont été formées aux pratiques et normes de gestion de l'information et des données. En 2019, le HCR regroupera les bibliothèques de données

opérationnelles disponibles pour les associer à des micro-données anonymes, afin de mettre à la disposition du public et des chercheurs des données et des analyses globales.

27. En mars 2018, la Commission de statistique de l'ONU a adopté les recommandations internationales sur les statistiques relatives aux réfugiés. Ces recommandations fournissent des bases pour la cohérence et la comparabilité concernant les chiffres, les conditions et les besoins des réfugiés. Des recommandations de même nature sont en train d'être finalisées en 2019 pour les déplacés internes, ainsi que des orientations et outils pratiques pour leur utilisation par les organismes nationaux de la statistique. L'adoption des normes de collecte et de gestion des données, cadrant avec les méthodes internationalement reconnues dans les domaines humanitaires et de développement, améliorera l'interopérabilité des données et des systèmes ainsi que la qualité et le délai des informations.
